

COMMUNIQUE DE PRESSE

22 mai : Journée internationale de la diversité biologique

Les espèces exotiques envahissantes menacent notre biodiversité

Berne, le 19 mai 2009

La journée internationale de la diversité biologique 2009 est dédiée aux espèces exotiques envahissantes. Leur expansion représente l'une des plus grandes menaces pour la biodiversité en Suisse et dans le monde. En outre, les organismes exotiques envahissants peuvent avoir des conséquences économiques et sanitaires désastreuses. Le Forum Biodiversité de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) réclame le lancement d'un nouveau programme national de recherche (PNR).

La journée internationale de la diversité biologique, fixée au 22 mai, est placée cette année sous le thème des espèces exotiques envahissantes. Il s'agit de plantes, d'animaux et autres organismes introduits par l'action de l'homme et qui se sont établis en dehors de leurs aires de distribution naturelle, souvent aux dépens des espèces indigènes. Ces intrus représentent une des causes les plus importantes de perte de la biodiversité mondiale et peuvent causer des dommages économiques conséquents ainsi que nuire à la santé humaine.

La Suisse n'est pas épargnée par ce phénomène, comme le confirment les nouvelles données du Monitoring de la Biodiversité en Suisse (BDM). Sur plus de 800 espèces exotiques présentes dans la nature en Suisse, au moins 107 sont considérées comme envahissantes, c'est-à-dire qu'elles posent problème. Les renouées exotiques par exemple se sont répandues très rapidement et colonisent actuellement toute la Suisse, régions de plaine comme de montagne. Par leur croissance rapide et la formation de populations denses, elles mettent en danger la flore indigène des rives de cours d'eau avec des conséquences importantes sur toute la chaîne alimentaire et sur le fonctionnement de

l'écosystème (voir encadré). L'élimination de ces plantes reste très longue et difficile. Autre exemple, la « peste de l'écrevisse » apparue en Suisse à la fin du 19^{ème} siècle en même temps que trois espèces d'écrevisses introduites d'Amérique du Nord pour l'élevage et pour compenser la diminution des populations d'écrevisses indigènes. Ces nouvelles venues peuvent transporter le germe pathogène, mais contrairement aux espèces autochtones, elles sont résistantes à la maladie. Leur propagation en Suisse décime les populations d'écrevisses indigènes.

L'intensification de la circulation des personnes et des marchandises ainsi que les changements climatiques augmenteront dans le futur les déplacements d'organismes et avec eux, les risques de propagation d'espèces envahissantes. Dans le cadre d'accords internationaux comme la Convention de Rio sur la diversité biologique (CDB), la Suisse s'est engagée à prendre des mesures pour empêcher ou limiter la diffusion de ces organismes néfastes à la biodiversité. La révision, en octobre 2008, de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE) fournit la base juridique. Toutefois, pour son application, il est urgent d'approfondir les connaissances scientifiques concernant le dépistage des espèces envahissantes, leurs interactions avec les écosystèmes, les risques engendrés par leur expansion ainsi que de définir des méthodes de lutte efficaces et écologiques. Face aux nombreuses questions ouvertes et à l'urgence du problème, le Forum Biodiversité de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) demande le lancement d'un nouveau programme national de recherche (PNR).

(3338 signes)

Le texte de presse en français et en allemand ainsi qu'une photo couleur en qualité d'impression sont à disposition et peuvent être téléchargés sur notre site internet www.biodiversity.ch sous « espace média ».

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter: Prof. Dr. Heinz Müller-Schärer, Université de Fribourg et membre du comité scientifique du Forum Biodiversité Suisse, tél. 079 787 35 71, 026 300 88 35, heinz.mueller@unifr.ch

Le Forum Biodiversité de l'Académie Suisse des sciences naturelles (SCNAT) s'engage depuis 10 ans pour encourager la recherche en biodiversité et entretient le dialogue et la collaboration entre la science, l'administration, la politique et la société. Il informe à l'aide de supports soigneusement élaborés les décideurs et la population de manière scientifiquement fondée. Plus d'informations sous www.biodiversity.ch

Deux exemples d'espèces exotiques envahissantes

Les renouées exotiques

La renouée du Japon et la renouée de Sakhaline ont été introduites d'Extrême-Orient au 19ème siècle comme plantes ornementales et fourragères. Ces espèces, plus leur hybride, s'échappent facilement des jardins et se naturalisent en formant des populations denses. Aujourd'hui, elles sont présentes partout en Suisse où, malgré leur large amplitude écologique, elles colonisent de préférence les abords des cours d'eau. Ces plantes à croissance très rapide forment des populations monospécifiques denses menaçant la flore indigène et la faune associée. Les tiges aériennes meurent en hiver, laissant les berges exposées à l'érosion. L'écoulement des cours d'eau peut être perturbé, ce qui peut avoir un effet négatif sur la faune. Que l'on ait recours à la lutte mécanique ou chimique, l'élimination des renouées exotiques reste difficile et engendre des coûts considérables.

Les écrevisses américaines

Dans de nombreux lacs et cours d'eau, les écrevisses à pattes rouges, écrevisses des torrents et écrevisses à pattes blanches - nos espèces indigènes - ont disparu, principalement à cause d'espèces d'écrevisses d'Amérique du Nord qui se sont échappées d'aquariums ou ont été introduites volontairement pour l'élevage. Ces nouvelles venues peuvent transporter un champignon pathogène provoquant la « peste de l'écrevisse ». Les espèces invasives ne semblent pas être affectées par cette mycose, alors que les populations locales peuvent disparaître en l'espace de quelques semaines. D'autre part, les écrevisses introduites sont plus résistantes à la pollution des eaux, plus fécondes et ont une croissance plus rapide que les espèces locales. Autant dire que la compétition entre espèces introduites et espèces locales tourne largement à l'avantage des premières. La présence croissante d'écrevisses exotiques a eu des conséquences dévastatrices pour les peuplements suisses: les écrevisses indigènes ont presque disparu dans les eaux colonisées par les espèces américaines.

Les principaux problèmes engendrés par les espèces exotiques envahissantes

Menace pour la biodiversité

Les organismes exotiques envahissants peuvent se multiplier rapidement et concurrencer la biodiversité indigène par différents mécanismes :

- 1) importation de maladies et de parasites
- 2) invasion et destruction d'habitats
- 3) prédation d'espèces indigènes
- 4) hybridation avec les espèces indigènes
- 5) concurrence pour les ressources vitales (eau, lumière, matières nutritives, proies).

Dommages économiques (p. ex. le feu bactérien, la chrysomèle des racines du maïs)

Les organismes exotiques envahissants peuvent provoquer des coûts économiques par une perte de productivité et de qualité dans l'agriculture, par des dégâts aux infrastructures routières, ferroviaires, aux cours d'eau, rives lacustres, etc... A cela s'ajoutent les coûts pour l'élimination des espèces envahissantes.

Problèmes sanitaires (p. ex. le moustique tigre, l'ambrosie à feuilles d'armoise)

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être à l'origine de problèmes de santé chez l'homme : toxicité, allergies, transmission de maladies infectieuses et parasitaires.